

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste vacant, ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste vacant, ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31,6 K€ et 41,2 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Voiron (38)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} Juillet 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.



Description du poste

Le département de l'Isère est un département dynamique avec de nombreuses collaborations avec les EPCI et les autres acteurs de la filière. La forêt est privée à 71% et compte de nombreux propriétaires. La partie plaine et le Sud Isère sont les secteurs les plus morcelés.

Cette ouverture de poste concerne la partie au Nord de l'Isère soit les massifs des Chambaran, des Bonnevaux et du Nord Isère. C'est un territoire forestier diversifié mais essentiellement feuillu. Pour l'agrément des Documents de gestion, le (la) technicien(ne) devra aussi intervenir sur le Voironnais.

Sous l'autorité de la directrice et de l'ingénieure chargée du département de L'Ain et de l'Isère, il/elle sera chargé(e) de l'animation et mise en œuvre des actions relevant du contrat d'objectifs et de performance du CNPF sur le nord du département :

- promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes...
- vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : promotion des aides de la région et du département, promotion des PSG volontaires, label bas-carbone, desserte...
- animation d'une association forestière sur la montagne Bourbonnaise ;
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (actuellement études en lien avec la crise sanitaire et l'adaptation des forêts aux changements climatiques et les feuillus) ;
- relations avec les partenaires locaux du CNPF : coopératives forestières, experts forestiers, FRANSYLVA 38, organisations professionnelles, élus locaux... ;
- référent peuplier pour la Région

Ces missions se feront au sein de l'équipe technique Ain Isère constituée de 8 techniciens Les missions pourront ponctuellement être élargies aux secteurs voisins en fonction des urgences.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Maîtrise des outils informatiques SIG ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Mutuelle avec participation de l'employeur.

Personnes à contacter

Mme Véronique JABOUILLE, Ingénieure Ain Isère (☎ 06.16.70.28.49) ou veronique.jabouille@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 mars 2026** dernier délai un dossier comprenant :



- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

auvergnerhonealpes@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **3 avril 2026** dans à Saint Jean de Bournay. Prévoir un entretien en salle et une prestation sur le terrain.